



Accident du travail, demission et depart autre region.

Par **QUICHE**, le **06/06/2008** à **14:51**

bonjour,

Voici mon problème.

Mon conjoint devant quitter la région pour un nouveau emploi, j'ai donné fin mai ma démission (CDI) à ma société. J'ai demandé de raccourcir mon préavis de 2 mois étant fin juin sans logement (déménagement complet de nos affaires personnelles et c'est un cas de force majeure). Ma direction m'a demandé de faire au moins ce préavis jusqu'à mi juillet le temps de retrouver quelqu'un (que dois je faire pendant 15 jours dormir sous les ponts ?).

A ce jour depuis 1 semaine je suis en accident du travail (pas fait exprès) et mon médecin doit me prolonger. Au bureau, ma direction s'affère pour récupérer tous mes dossiers et faire un peu de ménage dans mon pc (mots de passes demandés et donnés.....)et répartir mes tâches à 2 personnes différentes. A part cela je n'ai pas de nouvelles et la seule chose que l'on me dit c'est "soignes toi et tu verras après ce qu'ils ont dans la tête".

Que dois je faire, et quel est mon recours pour ne pas revenir dans cette société à qui j'ai tout donné (2 postes en 1) et qui aujourd'hui je pense ne cherche qu'à me faire soit prolonger mon préavis (ils n'ont trouvé aucune remplaçante) soit peut être à me chercher des poux..

merci de votre réponse

cordialement

Je désire quand même pouvoir partir sans